

Décrets

Gouvernement du Québec

Décret 66-2001, 31 janvier 2001

CONCERNANT l'exercice des fonctions de la ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre de la Famille et de l'Enfance

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18), les pouvoirs, devoirs et attributions de la ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre de la Famille et de l'Enfance soient conférés temporairement, du 1^{er} février 2001 au 5 février 2001, à monsieur Paul Bégin, membre du Conseil exécutif.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

35520

Gouvernement du Québec

Décret 67-2001, 31 janvier 2001

CONCERNANT la nomination de madame Carole Pelletier comme sous-ministre adjointe par intérim au ministère de l'Éducation

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Carole Pelletier, secrétaire générale du ministère de l'Éducation, cadre supérieure classe III, soit nommée sous-ministre adjointe par intérim à ce ministère à compter des présentes ;

QU'à ce titre, madame Carole Pelletier reçoive une rémunération additionnelle mensuelle de 475 \$.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

35521

Gouvernement du Québec

Décret 68-2001, 31 janvier 2001

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise à la Rencontre provinciale-territoriale du Conseil ministériel sur le renouveau des politiques sociales qui se tiendra à Toronto (Ontario), les 5 et 6 février 2001

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement ;

ATTENDU QUE le Conseil ministériel sur le renouveau des politiques sociales tiendra une rencontre à Toronto (Ontario), les 5 et 6 février 2001 ;

ATTENDU QU'il est opportun que le Québec y soit représenté ;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes :

QU'une délégation québécoise représente le Québec à la Rencontre provinciale-territoriale du Conseil ministériel sur le renouveau des politiques sociales qui se tiendra à Toronto (Ontario), les 5 et 6 février 2001 ;

QUE celle-ci soit dirigée par le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et, en outre, qu'elle soit composée de :

- Monsieur Stéphane Dolbec
Directeur de cabinet
Cabinet du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes ;
- Madame Chantal Huot
Attachée politique
Cabinet du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes ;
- Madame Diane Gaudet
Secrétaire générale associée
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes ;